

chantiers & RÉNOVATION

Le magazine des professionnels
du Bâtiment et des Travaux Publics

November 2006

FOIRE SPÉCIALISÉE

UN BIEN PRÉCIEUX DANS L'ENTREPRISE

L'essentiel dans les entreprises couronnées de succès, ce sont les processus sans troubles et l'environnement sûr du travail. Comment la mobilisation des collaborateurs peut-elle être maintenue et le travail géré sans fausse note? Le Salon spécialisé Sécurité au Travail Suisse donne des réponses sous différents angles: du 29 au 30 novembre, tout tourne au Centre des Foires de Bâle autour des thèmes sécurité du travail, santé et prévention

La sécurité au poste de travail – c'est tout d'abord une question d'aménagement et d'équipement technique. Dans le cadre de la Sécurité au Travail Suisse, il est donné aux décisionnaires, aux acheteurs et aux experts de la protection du travail une vue d'ensemble sur les produits qui protègent les collaborateurs et facilitent l'exercice de la profession. La gamme va des casques de protection perméables à l'air qui restent confortables également en cas de forte chaleur, aux cabines fumeurs ouvertes qui neutralisent la fumée de cigarettes et les cendres et évite ainsi la discorde entre fumeurs et non-fumeurs, en passant par les armoires séchoirs pour l'équipement de protection fortement sollicité.

On y démontre également des solutions de communication sans fils à des fins de mise en alerte. Les «wireless solutions» permettent une mise en alerte



immédiate et mobile dans les institutions industrielles et de sécurité. Un autre thème sont les postes de travail à aménagement ergonomique qui gagnent encore de l'importance compte tenu de la mutation démographique. Des environnements du travail considérés sous tous les aspects ménagent la santé et la mobilisation du personnel, de sorte que les collaborateurs expérimentés assez âgés restent plus longtemps à la disposition de l'entreprise.

Forum et entretiens

Le thème sécurité au travail est approché également du point de vue juridique et réglementé de plus en plus strictement. C'est ainsi que les entreprises suisses sont tenues au moins depuis l'année 2000 de mettre en pratique la directive 6508 de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (EKAS) et de mettre en place sur cette base leur propre concept pour garantir la sécurité au travail et la protection de la santé.

«RESPONSABILITÉ DU SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE»

L'Association Suisse pour la Sécurité au Travail et la Protection de la Santé, abrégée en Sécurité au Travail Suisse, qui a pris le patronage en charge du nouveau Salon spécialisé avec suissepro (Confédération des sociétés spécialisées dans la sécurité et la protection de la santé au poste de travail) et l'Association Intercantonale pour la protection des travailleurs (IVA), apporte une aide pour la solution systématique de cette tâche. Dans une tribune avec des représentants de différentes branches, elle présente le jeudi 30 novembre, de 10 h 30 à 12 h «Les chemins couronnés de succès dans la mise en pratique de la sécurité au travail et de la protection de la santé» dans le forum de pratique. Dès le premier jour du Salon, le Procureur Manfred Hausherr expose là-bas pour l'association les projets de lois sur le thème «Responsabilité du supérieur hiérarchique» (10 h 30 à 12 h).

Dans les contributions de l'IVA, il y a des bases juridiques. Les exigences qui sont requises de l'aménagement des postes de travail et les nouvelles formes de bureaux, par exemple Multispace et Openspace,

sont le thème développé lors des entretiens le mercredi 29 novembre, de 9 h 50 à 10 h 20. Comment la zone conflictuelle entre l'architecture et les prescriptions de protection des salariés peut être résolue est au programme le jeudi de 12 h 45 à 13 h 30.

suissepro apporte plusieurs contributions sous le titre Ergonomie – hygiène au travail – sécurité au travail ». Il ne suffit pas de prescriptions légales, avertit le Président D' Marino Menozzi qui renvoie de plus en plus à des environnements complexes du travail. Un concours des différentes personnes spécialisées ayant les mêmes droits et une attitude proactive des collaborateurs seraient indispensables afin d'améliorer durablement la situation au travail.

Facteurs de succès

La sécurité au travail commence déjà dans la tête – tel est également le credo de l'assistant social diplômé Jörg Wieja, qui traite des «Facteurs de succès dans le système de management de la sécurité» le mercredi de 13 h 40 à 14 h 10 – les améliorations techniques seules n'excluent pas encore des accidents dus au comportement. Un outil essentiel du management sécurité et santé sont donc les observations du comportement.

«LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL COMMENCE DANS LA TÊTE»

Un Salon présentant exclusivement des propositions de solutions concernant le thème sécurité au travail représente une nouveauté en Suisse. Selon la devise, la qualité a la priorité sur la quantité, on veut mettre à la disposition des visiteurs professionnels suffisamment de temps pour des entretiens informatifs avec les exposants et pour un échange de vues avec des collègues professionnels. L'organisateur spring Messe Management organisera désormais le Salon spécialisé avec la nouvelle focalisation tous les deux ans. ■

Informations:

Arbeit Sicherheit Schweiz
Foire Suisse de la sécurité au travail
Du 29 au 30 novembre
Centre des Foires, Bâle
www.arbeits-sicherheit-schweiz.ch